



TCF - Intégration, Résidence et Nationalité

Organisme de formation au capital humain !

Objectif de l'évaluation

Évaluer ses compétences en français pour des raisons personnelles académiques ou professionnelles.

Personnelles : ce test permet de faire le point sur les connaissances en français (compréhension ou d'expression orales et écrites), en vue d'un perfectionnement éventuel ; c'est en quelque sorte une photographie linguistique du niveau en français au moment où le candidat présente le test.

Professionnelles : il fournit des informations objectives qu'un candidat peut faire valoir auprès d'une institution en vue d'un recrutement ou d'une promotion .

Universitaires : il fournit, selon des standards internationaux, une évaluation fiable des capacités langagières qui seront prises en compte pour l'admission dans un établissement d'enseignement supérieur (universités, grandes écoles, écoles d'art, écoles d'architecture, écoles de commerce...).

Contenu

Le TCF IRN est composé de 4 épreuves obligatoires évaluant les compétences en français langue générale :

1. Compréhension orale : Épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
2. Compréhension écrite : Épreuve collective : 20 questions à choix multiple (4 choix de réponses, une seule réponse correcte)
3. Expression écrite : Épreuve collective : 3 exercices
4. Expression orale : Épreuve individuelle en face à face avec un examinateur : 3 exercices

Prérequis/Niveau

Aucun diplôme ni aucune préparation ne sont requis pour pouvoir présenter le TCF

Modalités de suivi et d'évaluation

Les résultats au TCF assurent un positionnement fiable des candidats sur l'échelle de six niveaux (du niveau A1 au niveau C2) du Conseil de l'Europe.

Les résultats seront transmis au centre de passation dans un délai de 15 jours (hors week-ends et jours fériés) à compter de la date de réception du matériel de session au CIEP. Les candidats doivent retirer leur attestation directement dans le centre dans lequel ils auront passé les épreuves du TCF. Chaque candidat obtient une attestation qui est valable deux ans.

Dates

Sessions régulières

Public

Le TCF IRN est destiné à toute personne étrangère de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- Une demande de nationalité française ;
- Une demande de carte de résident de longue durée ;
- Une validation du niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII.

Attention, présentation au TCF autant de fois que souhaité à condition de respecter un délai de 30 jours entre deux passations.

Durée

6 H en centre de formation

Tarif

175€ nets de taxes

Lieux/Contact

Selon les dates des sessions, elles pourront être organisées sur les sites de :

Irfrep Charente,

23 rue Paris, 16000 Angoulême

05 45 38 29 91

info16@irfrep.org



TCF - Intégration, Résidence et Nationalité

Organisme de formation **au capital humain !**



Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine / IRFREP Site administratif : 33 rue St Denis-86000 POITIERS
OF enregistré sous le numéro 54860088786 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Siret : 32385851400017 – Association Loi 1901(non assujettie T.V.A)

Agences : Charente 05 45 38 29 91 info16@irfrep.org / Charente Maritime 05 46 41 07 04 info17@irfrep.org
Deux-Sèvres 05 49 24 76 28 info79@irfrep.org / Vienne et Haute-Vienne 05 49 21 06 64 info86@irfrep.org